

ASSEMBLÉE NATIONALE18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 299

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 15

À l'alinéa 6, après le mot :

« maladie »,

insérer les mots :

« des travailleurs salariés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.